



RAPPORT D'ÉTAPE

SUR LE PLAN D'ACCESSIBILITÉ



TABLE OF CONTENTS

03

Introduction

04

Résumé

06

Tableau
de bord d'étape

07

Mobilisation
et impact des
parties prenantes

09

Innovation
et pratiques
exemplaires

10

Perspectives
d'avenir

12

Annexe



INTRODUCTION

La Monnaie royale canadienne (la Monnaie) s'engage à assurer un environnement inclusif qui donne la priorité à l'accessibilité dans toutes les facettes de ses opérations. Cet engagement traduit ses valeurs organisationnelles et sa volonté de faire en sorte que toutes les parties prenantes, y compris la clientèle, les membres du personnel et les partenaires, puissent s'impliquer pleinement et de manière significative dans les produits, les services et les espaces de travail de la Monnaie.

Conformément à la **Loi canadienne sur l'accessibilité**, la Monnaie a élaboré et mis en œuvre un solide Plan d'action sur l'accessibilité, visant à éliminer les obstacles et à améliorer l'accessibilité dans sept secteurs clés. Le rapport d'étape 2024 sur l'accessibilité donne un aperçu détaillé des progrès réalisés au cours de l'année écoulée et illustre son engagement permanent en faveur de l'amélioration de l'accessibilité. Ces efforts sont fondés sur une culture de respect et de rétroaction continue, avec la contribution de la communauté et des membres de son personnel vivant en situation de handicap.

Tournée vers l'avenir, la Monnaie reste déterminée à s'appuyer sur les réalisations de 2023 et 2024, à faire évoluer ses stratégies et à respecter ou à dépasser les normes d'accessibilité afin de garantir une expérience accueillante, accessible et inclusive pour tout le monde.

Pour de plus amples renseignements, de la rétroaction sur l'accessibilité, ou pour toute demande de copie du Plan d'action sur l'accessibilité ou du rapport d'étape de la Monnaie dans un autre format, veuillez contacter :
Directrice, Affaires publiques, Relations gouvernementales et Mobilisation des intervenants
(Director of Public Affairs, Government Relations, and Stakeholder Engagement)

ADRESSE POSTALE :
MONNAIE ROYALE CANADIENNE
320, PROMENADE SUSSEX
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0G8
MONNAIE.CA

SERVICE À LA CLIENTÈLE
TÉLÉPHONE : 1-800-267-1871 (CANADA, É.-U. ET INTERNATIONAL)
LES HEURES D'OUVERTURE SONT DU LUNDI AU VENDREDI : DE 8 H 30 À 18 H (HE).
COURRIEL : EE@MONNAIE.CA

La Monnaie s'engage à répondre rapidement aux rétroactions, généralement dans les cinq jours ouvrables pour les demandes envoyées par courrier, et dans les 72 heures pour les rétroactions reçues par téléphone.

RÉSUMÉ

Le Plan d'action sur l'accessibilité de la Monnaie royale canadienne fait partie intégrante de la stratégie globale de l'entreprise visant à favoriser un milieu de travail et un marché inclusifs pour l'ensemble de la population canadienne. Grâce à des initiatives proactives liées à l'accessibilité et à un engagement en faveur de l'amélioration continue, la Monnaie vise à créer un environnement universellement accueillant et accessible.

VISION STRATÉGIQUE ET ENGAGEMENT

Conformément à son **Plan d'entreprise 2024-2028**, la stratégie d'accessibilité de la Monnaie est conçue pour susciter un changement transformateur, en allant au-delà de la conformité pour faire en sorte que toutes les parties prenantes puissent s'engager pleinement et de manière significative dans les produits, les services et les lieux de travail. Cette vision s'étend à l'ensemble de l'organisation et englobe les sept secteurs clés de l'accessibilité de la Monnaie, des pratiques d'emploi à la conception de programmes, en passant par les installations et la technologie. En mettant en œuvre des lignes directrices sur l'approvisionnement accessible, en investissant dans la formation des membres du personnel aux pratiques exemplaires en matière d'accessibilité et en donnant la priorité à l'accessibilité dans ses espaces publics et sur ses plateformes numériques, la Monnaie réaffirme son engagement à l'égard de l'inclusivité comme moteur de l'innovation et de l'excellence.

POINTS SAILLANTS DES PROGRÈS 2023-2024

Au cours de la dernière année, la Monnaie a accompli des progrès considérables dans plusieurs secteurs clés de l'accessibilité :

- **Emploi et inclusivité** : De nouvelles politiques de ressources humaines en faveur des personnes en situation de handicap ont été intégrées dans les pratiques de recrutement, et des partenariats avec des agences d'aide aux personnes handicapées ont élargi le champ d'action en matière de recrutement.

- **Environnement bâti** : Les principales améliorations apportées aux installations comprennent l'installation de guides en braille et d'audioguides aux installations d'Ottawa et de Winnipeg, ainsi que la garantie d'un accès sans obstacle aux zones critiques.
- **Technologies de l'information et des communications** : Les améliorations apportées au site Web ont permis d'atteindre un taux de conformité de 90 % aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.1, l'objectif étant d'atteindre un taux de 100 % d'ici la fin de l'année.
- **Service à la clientèle et communication** : L'élargissement de partenariats avec les fournisseurs permet désormais de fournir de l'information sur les produits sous des formats accessibles, notamment le braille et l'audio.
- **Rétroaction et amélioration continue** : Des consultations régulières avec le groupe consultatif sur l'accessibilité et des examens trimestriels permettent de connaître en continu les besoins de la communauté et des membres du personnel, afin de réaliser des progrès constants dans tous les secteurs clés de l'accessibilité.



RÉSUMÉ DE L'IMPACT DES PARTIES PRENANTES

L'impact des efforts d'accessibilité de la Monnaie a été considérable pour les membres du personnel, la clientèle et l'ensemble de la communauté. La collaboration avec le groupe consultatif sur l'accessibilité a permis de recueillir de précieux renseignements, lesquels ont permis d'apporter des changements visant à garantir que le site Web et les expériences en personne répondent à des normes élevées d'accessibilité. Par exemple, les améliorations apportées aux services numériques ont été particulièrement utiles à la clientèle ayant une déficience visuelle, en améliorant la convivialité grâce à des fonctionnalités telles que les sous-titres codés, un meilleur contraste et une structure de navigation plus intuitive.

Des rétroactions de la part du groupe de ressources pour le personnel et des sondages ont également souligné l'impact positif de la formation sur l'accessibilité et des politiques d'accessibilité sur la culture interne. Ces initiatives ont permis de cultiver un environnement plus inclusif pour les membres du personnel en situation de handicap en favorisant un sentiment d'appartenance et de soutien parmi les membres du personnel de tous les services. En outre, les canaux de rétroaction de la clientèle ont fourni des renseignements sur les préférences des utilisateurs et des utilisatrices, ce qui a permis d'apporter des ajustements éclairés pour améliorer directement l'accessibilité de la Monnaie.

La page suivante présente un résumé des sept secteurs clés et de leurs livrables. Elle comprend le rapport d'étape 2023 et les évaluations d'étape de 2024.

La présente **annexe** contient une description détaillée des projets et des activités pour chaque secteur clé et chaque livrable.

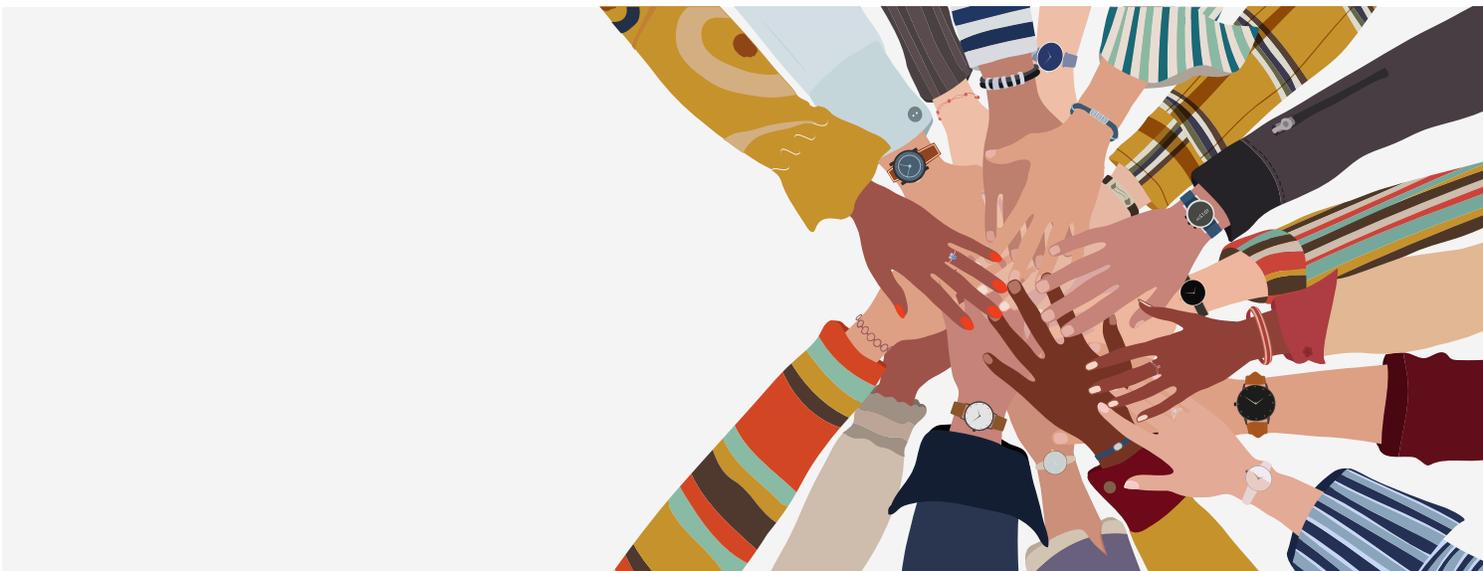


TABLEAU DE BORD D'ÉTAPE

RÉALISATIONS EN 2024 ET RAPPORT D'ÉTAPE 2023

SECTEUR CLÉ	LIVRABLE	RAPPORT D'ÉTAPE 2024	RAPPORT D'ÉTAPE 2023
EMPLOI	1. Mettre en place l'écriture inclusive dans les communications des RH	Terminé	En cours
	2. Élaborer des politiques générales d'entreprise axées sur le handicap	En cours	En cours
	3. Créer des partenariats avec des agences de placement pour personnes en situation de handicap	En cours	En cours
ENVIRONNEMENT BÂTI	4. Offrir des guides en braille et des audioguides	Terminé	En cours
	5. Libérer l'accès aux portes et aux ascenseurs	Terminé	Non commencé
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	6. Mettre en place des sous-titrages vidéo	Terminé	En cours
	7. Ajouter du texte de remplacement sur le site Web	Terminé	En cours
	8. Veiller à la conformité aux WCAG touchant les polices de caractères	Terminé	En cours
	9. Permettre la transcription des réunions	Terminé	En cours
COMMUNICATION AUTRE QUE LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	10. Établir des partenariats pour créer des formats accessibles	Terminé	En cours
	11. Fournir de la formation sur l'accessibilité	Terminé	En cours
	12. Maintenir des services d'interprétation	Terminé	Terminé
	13. Permettre à la clientèle de toucher les produits	Terminé	En cours
	14. Créer de l'information accessible sur les produits	En cours	Non commencé
CONCEPTION ET FOURNITURE DE PROGRAMMES ET DE SERVICES	15. Mettre en place la Boîte à outils – optique DEI	Terminé	En cours
	16. Ajouter des caractéristiques tactiles aux produits	Terminé	Non commencé
	17. Autoriser les dispositifs d'assistance	Terminé	En cours
	18. Proposer des visites guidées adaptées	Terminé	En cours
APPROVISIONNEMENT DES BIENS, DES SERVICES ET DES INSTALLATIONS	19. Instaurer des pratiques d'approvisionnement inclusives	Terminé	En cours
	20. Établir des lignes directrices sur l'approvisionnement accessible	Terminé	En cours
TRANSPORTS	21. Proposer des places de stationnement accessibles aux installations d'Ottawa	Complete	Not Started

MOBILISATION ET IMPACT DES PARTIES PRENANTES

L'approche de la Monnaie royale canadienne en matière d'accessibilité est profondément influencée par l'engagement des principales parties prenantes, y compris les membres de la communauté, les membres du personnel et la clientèle. Un dialogue continu et des mécanismes de rétroaction permettent à la Monnaie d'améliorer ses pratiques et de répondre aux besoins uniques des personnes en situation de handicap. La section suivante présente une vue d'ensemble des résultats de l'engagement, en décrivant l'impact des efforts d'accessibilité de la Monnaie sur trois principaux groupes de parties prenantes.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION COMMUNAUTAIRE

La Monnaie a mis en place des partenariats officiels avec le groupe consultatif sur l'accessibilité et Left Turn Right Turn (LTRT), créant ainsi une approche structurée pour recueillir les points de vue de la communauté. Ce cadre de consultation permet à la Monnaie de recevoir régulièrement des rétroactions exploitables sur les besoins d'accessibilité dans ses installations, sur ses plateformes numériques et dans ses pratiques de recrutement.

Le groupe consultatif sur l'accessibilité, composé de représentants et de représentantes de divers secteurs de la communauté, a joué un rôle essentiel dans l'orientation des améliorations de la Monnaie en matière d'accessibilité. Grâce à des consultations régulières, le groupe consultatif sur l'accessibilité a fourni des renseignements utiles sur les caractéristiques d'accessibilité des installations, des plateformes numériques et des canaux de communication de la Monnaie.

Par exemple, la rétroaction des membres du groupe a conduit à l'intégration d'une signalisation en braille supplémentaire, de formats accessibles de l'information sur les produits et d'une fonctionnalité améliorée du site Web pour la compatibilité avec les logiciels de lecture sonore d'écran.

Outre les avis du groupe consultatif sur l'accessibilité, la Monnaie a bénéficié de la consultation d'expertes et d'experts de **Dif Labs** : leurs spécialistes de l'accessibilité ont formulé des recommandations concrètes sur les caractéristiques d'accessibilité numérique et physique, contribuant ainsi à l'amélioration des installations et des plateformes numériques de la Monnaie. Les recherches de Dif Labs ont fourni des données précieuses sur les tendances en matière d'emploi inclusif, qui ont permis d'actualiser les pratiques de recrutement de la Monnaie et ses partenariats avec des agences de placement pour personnes en situation de handicap. Ces contributions d'expertes et d'experts ont renforcé l'engagement de la Monnaie en faveur d'initiatives d'accessibilité fondées sur des données probantes et informées par la communauté.

En outre, des partenariats avec des organismes communautaires, tels que le Partenariat en accès, informations et ressources d'emploi (PAIRE), ont renforcé les liens de la Monnaie avec les personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi. Grâce à des initiatives telles que les conférences téléphoniques mensuelles axées sur les jumelages d'emploi, la Monnaie a pu entrer en contact avec des candidates et des candidats potentiels tout en recevant des commentaires sur la manière de rendre les processus de recrutement plus inclusifs. Ces partenariats continuent de guider la Monnaie dans le développement de pratiques d'emploi accessibles et attrayantes pour un bassin de talents diversifiés.

EXPÉRIENCE DU PERSONNEL

Au sein du personnel de la Monnaie, les améliorations en matière d'accessibilité ont eu un impact significatif et positif sur l'expérience du personnel. La Monnaie a mis en œuvre des politiques en faveur des personnes en situation de handicap qui soulignent l'essence même de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, en donnant la priorité à la représentation équitable, à la participation et au développement des membres du personnel en situation de handicap.

Dans le cadre de son engagement à favoriser la diversité et l'inclusivité de son personnel, la Monnaie s'est appuyée sur l'expertise d'organismes tels que Dif Labs pour définir ses pratiques d'emploi. Dif Labs a fourni des données sur les pratiques exemplaires en matière de recrutement et de conservation des talents en situation de handicap, ce qui a permis à la Monnaie de renforcer ses partenariats avec des agences de placement telles que le PAIRE. Ces collaborations ont élargi le champ d'action de la Monnaie, lui assurant ainsi un recrutement inclusif et l'imposant comme un employeur de choix pour les personnes en situation de handicap. Ces efforts ont contribué à l'émergence d'une culture qui embrasse et soutient la diversité.

Les histoires racontées dans la série des Cinq questions pour, une rubrique récurrente qui met en lumière diverses perspectives au sein de la Monnaie en présentant de brefs entretiens, révèlent la valeur personnelle et professionnelle de ces initiatives. Dans une édition, un ingénieur de produits a souligné l'importance de créer un espace propice à des discussions ouvertes sur l'accessibilité, les mesures d'adaptation et l'inclusion.

Au cours de la Semaine nationale de l'accessibilité, les membres du personnel ont mis en avant des outils d'accessibilité qui ont amélioré les processus de travail, notamment les vérificateurs d'accessibilité numériques et les ajustements ergonomiques des postes de travail.

La rétroaction générale des membres du personnel transmise aux Ressources humaines a encore souligné la valeur de ces politiques et de ces programmes, révélant une amélioration des taux de mobilisation et un renforcement du sentiment d'appartenance chez les membres du personnel en situation de handicap. Ces progrès améliorent non seulement l'expérience individuelle des membres du personnel, mais renforcent également la culture organisationnelle globale de la Monnaie.

ANALYSE DE LA RÉTROACTION DE LA CLIENTÈLE

Les canaux de rétroaction de la clientèle de la Monnaie, y compris les lignes téléphoniques et électroniques dédiées aux questions d'accessibilité, ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration d'une approche réactive en matière d'amélioration de l'accessibilité. Un processus formalisé de rétroaction garantit que tous les commentaires sont rapidement pris en compte et transmis aux équipes appropriées à des fins d'examen et de mise en œuvre de mesures. Grâce à ce processus, la rétroaction de la clientèle a contribué à l'amélioration récente des expériences en ligne et en personne de la Monnaie, puisque des ajustements ont été apportés pour répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs et des utilisatrices.

La contribution de la Monnaie aux plateformes de médias sociaux traduit son engagement en faveur de la transparence et de la réactivité. De récentes publications sur la Semaine nationale de l'accessibilité, par exemple, ont reçu des réponses positives, les membres de la communauté exprimant leur appréciation à l'égard des mesures proactives de la Monnaie en matière d'accessibilité. L'accent mis par la Monnaie sur une communication ouverte permet à la clientèle en situation de handicap de se sentir entendue et valorisée dans le cadre de sa contribution à la démarche d'accessibilité de l'organisation.

INNOVATION ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

La Monnaie royale canadienne a placé l'innovation au premier plan de ses efforts d'accessibilité, explorant sans cesse de nouvelles solutions et des pratiques exemplaires pour créer un environnement plus inclusif. En mettant en place des technologies de pointe, en améliorant les processus internes et en lançant des initiatives de premier plan, la Monnaie démontre son engagement à créer un changement important qui va au-delà de la conformité. Cette section donne un aperçu des innovations et des pratiques qui font de la Monnaie un chef de file en matière d'accessibilité.

INITIATIVES DE PREMIER PLAN

La démarche de la Monnaie en matière d'accessibilité a été guidée par des initiatives avant-gardistes qui intègrent l'accessibilité dans tous les domaines de l'organisation. À titre d'exemple clé, la **Boîte à outils – optique diversité, équité et inclusion (DEI)** propose aux services des ressources pratiques pour intégrer les questions d'accessibilité dans la conception de politiques, de programmes et de processus. Cette optique et cette boîte à outils ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration des politiques générales d'entreprise axées sur le handicap et dans la création d'un environnement favorable aussi bien aux membres du personnel qu'à la clientèle.

Les **lignes directrices sur l'approvisionnement** inclusif de la Monnaie constituent une autre initiative phare qui encourage l'engagement auprès de fournisseurs diversifiés et met la priorité sur les critères d'accessibilité dans les décisions d'approvisionnement et de passation de contrats. En recherchant activement des fournisseurs ayant des titres de compétences en matière d'accessibilité, la Monnaie ne se contente pas de répondre aux besoins d'approvisionnement, mais soutient également une chaîne d'approvisionnement plus inclusive. Ces initiatives montrent l'engagement de la Monnaie à faire de l'accessibilité une valeur fondamentale, influençant à la fois les activités internes et les partenariats externes.

INTÉGRATION DE LA TECHNOLOGIE

La Monnaie a fait de la technologie un outil puissant pour améliorer l'accessibilité de ses opérations. Parmi les améliorations récentes, on peut citer le sous-titrage en temps réel dans le cadre des réunions virtuelles, permettant aux personnes malentendantes, à l'interne comme à l'externe, de participer pleinement aux séances collaboratives.

La Monnaie a fait des progrès considérables en matière d'accessibilité numérique, notamment en améliorant le sous-titrage du contenu des formations et des médias sociaux, en fournissant un texte de remplacement complet sur l'ensemble du site monnaie.ca et en améliorant la compatibilité avec les logiciels de lecture sonore d'écran. La Monnaie a atteint un taux de conformité de 90 % en ce qui concerne les caractéristiques d'accessibilité numérique sur monnaie.ca, avec un objectif de 100 % d'ici la fin de l'année, grâce à la rétroaction continue des parties prenantes et aux vérifications numériques.

Des caractéristiques d'accessibilité novatrices ont également été mises en place dans les installations de la Monnaie, comme les guides en braille et les audioguides qui assistent les visiteurs et les visiteuses dans la navigation et l'accès à l'information sur les produits. Ces guides, offerts dans les installations d'Ottawa et de Winnipeg, permettent aux personnes aveugles ou malvoyantes de s'orienter.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En outre, la Monnaie continue d'évaluer et de mettre en œuvre de nouvelles technologies dans le cadre de sa feuille de route sur l'accessibilité, en maintenant une approche proactive de l'intégration des technologies qui profite directement aux membres du personnel comme à la clientèle.

AMÉLIORATIONS DES PROCESSUS

L'engagement de la Monnaie en faveur de l'accessibilité se traduit dans l'amélioration continue de ses processus opérationnels afin de répondre aux besoins de toutes les parties prenantes. Des améliorations apportées au processus de rétroaction et de consultation ont permis de garantir que les commentaires des membres de la communauté et du personnel sont activement intégrés aux stratégies d'accessibilité. Par exemple, la rétroaction du groupe consultatif sur l'accessibilité a guidé des améliorations particulières, telles que l'ajout de places de stationnement accessibles et l'ajustement de l'aménagement des espaces pour éliminer les obstacles à la mobilité.

Des processus internes de soutien à l'accessibilité ont également été renforcés par des vérifications et des séances de formation régulières. Les équipes de la Monnaie chargées des installations et des TI procèdent à des examens continus pour s'assurer du respect des normes d'accessibilité, tandis que des programmes de formation du personnel soulignent l'importance de maintenir des espaces et des services accessibles.

Ces améliorations des processus traduisent l'engagement de la Monnaie à bâtir un environnement réactif, adaptatif et inclusif.

FEUILLE DE ROUTE STRATÉGIQUE

La feuille de route sur l'accessibilité à long terme de la Monnaie s'adapte étroitement à son Plan d'entreprise 2024-2028, qui met l'accent sur l'inclusion en tant que moteur clé d'innovation et d'engagement. La feuille de route présente des objectifs échelonnés pour créer un changement transformateur, chaque étape s'appuyant sur les réalisations des années précédentes. Les objectifs clés de la feuille de route sont les suivants :

1. Incorporer l'accessibilité dans la conception des produits : Intégrer les normes d'accessibilité dans toutes les phases de développement des produits, en veillant à ce que les nouveaux produits soient accessibles et inclusifs dès leur conception. L'accent sera mis sur les produits physiques et numériques, reflétant ainsi l'engagement de la Monnaie à respecter les principes de conception universels.
2. Renforcer les partenariats : Collaborer avec les porte-parole de l'accessibilité, les organismes communautaires et les expertes et experts du secteur pour rester à la pointe des pratiques exemplaires. En favorisant ces partenariats, la Monnaie peut tirer parti de l'expertise et des connaissances collectives pour faire progresser efficacement ses initiatives en matière d'accessibilité.
3. Assurer la durabilité des efforts d'accessibilité : Adopter une approche durable à l'égard des investissements liés à l'accessibilité, en veillant à ce que les améliorations apportées aux infrastructures physiques et numériques soient durables et adaptables aux besoins futurs.

Cette feuille de route stratégique permet à la Monnaie de montrer l'exemple au sein de l'industrie du monnayage, chaque étape contribuant à un avenir plus accessible, plus résilient et plus inclusif.

CADRE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

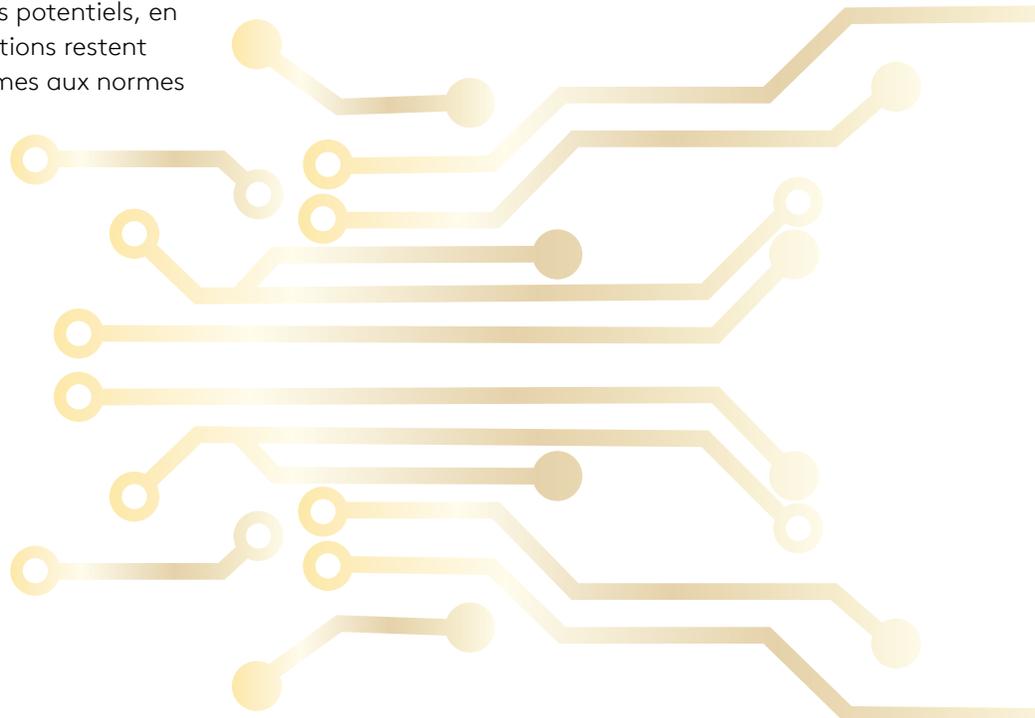
L'accessibilité est un engagement permanent, et le cadre de l'amélioration continue de la Monnaie garantit des progrès constants qui s'adaptent à l'évolution des besoins. Ce cadre repose sur des mécanismes de rétroaction réguliers, des évaluations axées sur les données et un engagement des parties prenantes :

- **Intégration de la rétroaction :** Le processus de rétroaction de la Monnaie examine et traite rapidement les commentaires des membres du personnel, de la clientèle et du public, avec des délais de réponse étroitement surveillés.
- **Révisions trimestrielles sur l'accessibilité :** Sous la direction de l'équipe des RH et de la haute direction, ces révisions permettent d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre des initiatives actuelles en matière d'accessibilité, d'examiner les nouvelles propositions et d'intégrer tous les ajustements nécessaires pour garantir la conformité aux normes d'accessibilité en constante évolution. Ces révisions régulières sont l'occasion pour la Monnaie d'identifier et d'éliminer rapidement les obstacles potentiels, en veillant à ce que toutes les installations restent entièrement accessibles et conformes aux normes d'accessibilité les plus strictes.

- **Vérifications annuelles sur l'accessibilité :**

Ces vérifications veillent au respect des secteurs clés de l'accessibilité et permettent d'élaborer le plan d'action de l'année suivante, ce qui favorise une approche tournée vers l'avenir.

La rétroaction des parties prenantes est essentielle à ce processus. Les objectifs futurs sont guidés par les perspectives issues des consultations communautaires, des réseaux des membres du personnel et des groupes consultatifs comme le groupe consultatif sur l'accessibilité, assurant ainsi la réactivité des initiatives. Grâce à ce cadre, la Monnaie s'engage à faire de l'accessibilité un élément central et évolutif de ses activités, afin de créer un héritage durable d'inclusivité.



ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS DE 2024

Le tableau ci-dessous donne un aperçu détaillé des progrès réalisés dans le cadre de toutes les activités liées à l'accessibilité, par secteur clé et par livrable.

SECTEUR CLÉ I — EMPLOI		
LIVRABLE	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS	RESPONSABILITÉ
<p>1. Mettre en place l'écriture inclusive dans les communications des RH Développer et intégrer l'écriture inclusive dans toutes les politiques, communications et pratiques de recrutement des RH afin d'attirer et de soutenir des talents diversifiés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'écriture inclusive : Des mises à jour régulières de la formation ainsi que des outils ont été fournis au personnel des RH et aux responsables de l'embauche, avec un accent sur l'inclusivité dans les affichages de postes et les communications avec les candidats et les candidates. • Ressources du personnel : L'équipe Services linguistiques et les membres du personnel ont suivi des cours sur l'écriture inclusive, et une page Veritas dédiée est maintenant disponible pour faciliter l'accès à ces ressources. 	<p>Ressources humaines</p> <p>Terminé</p>
<p>2. Élaborer des politiques générales d'entreprise axées sur le handicap Établir des politiques qui font de l'inclusion du handicap un avantage stratégique, en améliorant l'accessibilité au-delà des exigences de conformité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la Boîte à outils – optique DEI, renforcée par des ateliers propres à chaque service (p. ex., Opérations, Solutions clients) afin d'améliorer la compréhension par les gestionnaires des applications de la politique d'inclusion. • Pour les services Fabrication et Production, identification des postes qui offrent de grandes possibilités d'emploi aux personnes en situation de handicap, comme les postes de gravure et d'expédition du courrier; mise en place de postes de travail flexibles pour ces rôles afin d'en faciliter l'accessibilité. 	<p>Ressources humaines</p> <p>En cours</p>
<p>3. Créer des partenariats avec des agences de placement pour personnes en situation de handicap Collaborer avec des agences et des réseaux qui soutiennent les personnes en situation de handicap afin d'élargir les efforts de recrutement et de rétention et de favoriser les pratiques d'emploi inclusives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec des organismes de service d'emploi tels que le PAIRE* et PPSR** pour élargir la portée du recrutement et améliorer les stratégies de rétention de a main-d'œuvre. • Création d'un bassin de candidatures pour les personnes en situation de handicap en recherche d'emploi. • Représentation cohérente des RH lors des jumelages d'emploi du PAIRE pour un soutien continu. <p>* Partenariat en accès, informations et ressources d'emploi ** Performance Plus – Soins en Réadaptation (PPSR)</p>	<p>Ressources humaines</p> <p>En cours</p>
SECTEUR CLÉ II — ENVIRONNEMENT BÂTI		
LIVRABLE	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS	RESPONSABILITÉ
<p>4. Offrir des guides en braille et des audioguides Placer des guides en braille et des audioguides dans les lieux très fréquentés afin d'améliorer l'orientation et l'accessibilité des personnes aveugles ou malvoyantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des recommandations des spécialistes de l'accessibilité concernant l'emplacement de la signalisation en braille et des signaux sonores dans les lieux très fréquentés, y compris les toilettes et les entrées des bâtiments. • Établissement de partenariats avec des fournisseurs de services d'accessibilité tels que Miller McConnell et Crawford Technologies pour une signalisation et une orientation efficace. 	<p>Ressources humaines</p> <p>Terminé</p>
<p>5. Libérer l'accès aux portes et aux ascenseurs Veiller à ce que les portes, les ascenseurs et les points d'accès ne soient pas obstrués, afin de permettre un accès libre à tout le monde, et en particulier aux personnes utilisant des aides à la mobilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planification d'évaluations périodiques des installations afin de garantir un accès sans obstacle aux portes et aux ascenseurs, en étroite collaboration avec les membres du personnel qui utilisent des dispositifs d'assistance. • La culture de la Monnaie axée sur l'écoute encourage les membres du personnel à maintenir des voies d'accès libres aux ascenseurs et aux portes. 	<p>Installations</p> <p>Terminé</p>

ANNEXE

SECTEUR CLÉ III — TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

LIVRABLE	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS	RESPONSABILITÉ
<p>6. Mettre en place des sous-titrages vidéo</p> <p>Fournir des sous-titres codés pour tous les contenus vidéo afin de favoriser l'accessibilité pour les téléspectatrices et téléspectateurs sourds ou malentendants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec l'équipe des TI pour ajouter des sous-titres codés à toutes les vidéos de formation et étendre le sous-titrage au contenu des médias sociaux. Élargissement du sous-titrage aux formations, notamment les contenus des fournisseurs tiers (p. ex., ajout de sous-titres à la formation sur le transport de marchandises dangereuses). 	<p>TI et RH</p> <p>Terminé</p>
<p>7. Jouter du texte de remplacement sur le site Web</p> <p>Veiller à ce que toutes les images du site Web de la Monnaie soient accompagnées de descriptions textuelles de remplacement afin d'en améliorer l'accessibilité pour les utilisateurs et les utilisatrices qui dépendent des logiciels de lecture sonore d'écran.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec Crawford Technologies pour la mise à jour des descriptions textuelles de remplacement sur monnaie.ca, afin de couvrir plus de 90 % des images d'ici la fin de l'année. 	<p>Cybercommerce</p> <p>Terminé</p>
<p>8. Veiller à la conformité aux WCAG touchant les polices de caractères</p> <p>Ajuster la couleur et le contraste des polices du site Web pour se conformer aux normes des WCAG, afin d'améliorer la lisibilité pour les personnes ayant une déficience visuelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une vérification sur l'accessibilité pour s'assurer de la conformité aux WCAG, notamment en ce qui concerne la couleur des polices de caractères pour une meilleure lisibilité pour les utilisatrices et les utilisateurs malvoyants. 	<p>Cybercommerce</p> <p>Terminé</p>

ANNEXE

SECTEUR CLÉ IV — COMMUNICATION AUTRE QUE LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

LIVRABLE	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS	RESPONSABILITÉ
<p>9. Permettre la transcription des réunions</p> <p>Mettre en place des options de transcription dans les réunions virtuelles afin d'améliorer l'accessibilité pour les participantes et les participants malentendants ou ayant des besoins langagiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Transcription en temps réel dans les outils de vidéoconférence, ce qui a amélioré l'accessibilité des réunions multilingues en s'appuyant sur les améliorations précédentes en matière d'accessibilité. 	<p>TI et Services linguistiques</p> <p>Terminé</p>
<p>10. Conclure des partenariats avec les fournisseurs pour créer des formats accessibles</p> <p>Collaborer avec les fournisseurs pour fournir des documents et de l'information sur les produits sous des formats accessibles tels que le braille, l'audio et des fichiers électroniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargissement des partenariats avec Miller McConnell et Crawford Technologies pour produire des documents en braille et en format audio, notamment l'information sur les produits et certains documents internes. 	<p>RH, équipe Accessibilité, Services linguistiques</p> <p>Terminé</p>
<p>11. Offrir une formation sur l'accessibilité</p> <p>Proposer une formation de sensibilisation à l'accessibilité aux membres du personnel de tous les services, en mettant l'accent sur le service à la clientèle et le code de conduite en matière de handicap.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offre d'une variété de cours de sensibilisation à l'accessibilité sur le portail d'apprentissage interne, avec des séances comme le « Code de conduite en matière de handicap » adaptées aux équipes Solutions clients et Services de protection, afin de sensibiliser aux besoins spécifiques en matière d'accessibilité pour les postes en contact avec la clientèle. • Méthodes de formation comprenant des expériences virtuelles, d'apprentissage en ligne et en personne. 	<p>RH et apprentissage</p> <p>Terminé</p>
<p>12. Entretenir des partenariats pour les services d'interprétation</p> <p>Entretien et développer des partenariats pour les services d'interprétation en langue des signes sur demande afin de soutenir les personnes sourdes et malentendantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Services de langue des signes offerts par ASIGN inc., comprenant une application d'interprétation ASL/LSQ sur demande disponible aux guichets de service à la clientèle et dans les zones de sécurité à Ottawa et à Winnipeg. • Formation des membres de l'équipe Sécurité du personnel et enquêtes et des membres de la boutique sur l'utilisation de l'application d'interprétation en langue des signes sur demande. • Mise en place par l'équipe Traduction d'une nouvelle plateforme de demande comprenant une interface conviviale conçue pour placer des demandes d'interprétation en langue des signes. • Collaboration avec l'équipe Traduction pour faire le tri entre les besoins en services de traduction et les besoins en services ASIGN 	<p>Services linguistiques</p> <p>Terminé</p>
<p>13. Permettre à la clientèle de toucher les produits</p> <p>Permettre à la clientèle aveugle ou malvoyante de toucher les produits et d'interagir avec eux de manière sûre et accessible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation supplémentaire dispensée au personnel sur la manipulation des produits pour la clientèle malvoyante, afin de garantir l'accessibilité des articles physiques dans les boutiques. 	<p>Solutions clients</p> <p>Terminé</p>
<p>14. Créer de l'information accessible sur les produits</p> <p>S'assurer que toute l'information sur les produits est disponible dans des formats accessibles (p. ex., audio, braille) pour la clientèle en situation de handicap.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration en cours avec les fournisseurs afin de rendre disponibles en format audio et en braille tous les documents imprimés, y compris les catalogues de produits, en fonction de la rétroaction des visiteurs et des visiteuses. 	<p>Solutions clients</p> <p>En cours</p>

ANNEXE

SECTEUR CLÉ V — CONCEPTION ET FOURNITURE DE PROGRAMMES ET DE SERVICES

LIVRABLE	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS	RESPONSABILITÉ
<p>15. Mettre en place la Boîte à outils – optique DEI</p> <p>Utiliser la Boîte à outils – optique DEI dans toutes les révisions de programmes, de politiques et de processus afin d'intégrer les principes de diversité, d'équité et d'inclusion dans l'ensemble des opérations.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Largement utilisée dans l'élaboration de nouvelles politiques, la Boîte à outils est soutenue par la formation de plus de 20 superutilisateurs et superutilisatrices qui facilitent les évaluations de conformité à la DEI dans l'ensemble de l'organisation. • Le Comité de la DEI, divisé en quatre groupes d'alliés et d'alliées, comprend un groupe spécifiquement responsable de soutenir les superutilisateurs et les superutilisatrices dans l'application de la Boîte à outils. 	<p>Bureau de l'impact et RH</p> <p>Terminé</p>
<p>16. Ajouter des caractéristiques tactiles aux produits</p> <p>Développer des caractéristiques tactiles et des descriptions audio pour les produits, afin d'améliorer l'accessibilité de la clientèle aveugle ou malvoyante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'échantillons tactiles de pièces de monnaie dans les boutiques, et élargissement des descriptions audio pour certains présentoirs, afin de mieux servir la clientèle aveugle. • Collaboration avec des fournisseurs de formation qui partagent l'engagement de la Monnaie pour la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI). Ces partenaires doivent démontrer leur capacité à fournir un contenu accessible et de haute qualité qui répond aux normes et aux objectifs de DEI de la Monnaie. 	<p>Solutions clients et Développement des produits</p> <p>Terminé</p>
<p>17. Autoriser les dispositifs d'assistance</p> <p>Mettre à jour les politiques afin d'autoriser les dispositifs d'assistance personnels dans les zones d'accès restreint et veiller à ce que les lignes directrices offrent un appui aux dispositifs d'urgence médicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour actuelle des politiques afin d'autoriser les dispositifs d'assistance personnels dans les zones d'accès restreint avec des lignes directrices concernant les outils de surveillance d'urgence médicale, comme les pompes à insuline. • Mise en place de mesures d'adaptation en matière de sécurité dans les installations de Winnipeg pour permettre aux membres du personnel d'apporter des dispositifs personnels dans les zones de haute surveillance. • Possibilité pour les visiteurs et les visiteuses d'apporter leurs dispositifs personnels tout au long de la visite des installations; les appareils doivent rester rangés pendant la visite et il est strictement interdit de prendre des photos et des vidéos. 	<p>Solutions clients</p> <p>Terminé</p>
<p>18. Offrir des visites adaptées</p> <p>Proposer des visites flexibles et personnalisées aux visiteurs et visiteuses en situation de handicap, en leur accordant plus de temps et en leur offrant un accès adapté à leurs besoins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Visites prolongées et personnalisables, notamment des séances privées pour les visiteurs et les visiteuses en situation de handicap, sur la base des rétroactions et de l'évaluation des besoins des équipes chargées de la mobilisation de la clientèle. 	<p>Solutions clients</p> <p>Terminé</p>

ANNEXE

SECTEUR CLÉ VI — APPROVISIONNEMENT DES BIENS, DES SERVICES ET DES INSTALLATIONS

LIVRABLE	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS	RESPONSABILITÉ
<p>19. Mettre en place un approvisionnement inclusif Établir des lignes directrices qui font de l'accessibilité une exigence en matière d'approvisionnement, afin de garantir que les biens et services achetés répondent aux normes d'accessibilité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Guide sur l'approvisionnement inclusif complété par des critères axés sur l'accessibilité afin d'attirer des fournisseurs spécialisés dans les produits et services accessibles. 	<p>Approvisionnement</p> <p>Terminé</p>
<p>20. Établir des lignes directrices accessibles sur l'approvisionnement Élaborer des lignes directrices pour garantir des pratiques d'approvisionnement inclusives et accessibles. Intégrer des critères d'accessibilité au processus d'approvisionnement, sauf indication contraire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Introduction d'un nouveau critère d'évaluation de l'expertise des fournisseurs en matière d'accessibilité, conformément aux priorités de la Monnaie en matière d'approvisionnement. 	<p>Approvisionnement</p> <p>Terminé</p>

SECTEUR CLÉ VII – TRANSPORT

LIVRABLE	ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS ET DES ACTIVITÉS	RESPONSABILITÉ
<p>21. Proposer des places de stationnement accessibles Veiller à ce que les installations de la Monnaie disposent de places de stationnement accessibles désignées aux visiteurs et visiteuses et aux membres du personnel en situation de handicap.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat avec des organisations voisines, comme le Centre mondial du pluralisme, afin de garantir des places de stationnement accessibles pour les installations de la promenade Sussex, en réponse à la rétroaction des visiteurs et des visiteuses. 	<p>Installations</p> <p>Terminé</p>



320, PROMENADE SUSSEX
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0G8

520, BOULEVARD LAGIMODIÈRE
WINNIPEG (MANITOBA) R2J 3E7

[MONNAIE.CA](https://monnaie.ca)